AVANT-PROPOS SUR LES TROIS OPUSCULES SUIVANTS

Nous suivons ici l'ordre des manuscrits les plus anciens, ordre qu'a suivi de même Fronton le Duc. Un grand nombre de manuscrits, après les cinq homélies contre les Anoméens, en présentent une sixième sur saint Philogone, une septième sur le Consubstantiel, et une huitième sur la demande des fils de Zébédée. Ces deux dernières s'accordent, par le sujet aussi bien que par le temps où elles ont été prononcées, avec les cinq homélies précédentes. Pour la sixième, quoiqu'elle ait été prononcée immédiatement après la cinquième, elle semblerait, par le sujet, complètement étrangère aux autres homélies, si au commencement saint Jean Chrysostome n'avertissait pas qu'il interrompt le cours de sa discussion contre les Anoméens à cause de la fête de saint Philogone. C'est pour cela que dans les anciens manuscrits on s'est conformé à cet ordre, et, suivant en cela l'exemple de Fronton le Duc, nous n'avons pas voulu y déroger.

L'homélie sur saint Philogone a été prononcée le 20 décembre de l'an 386, cinq jours avant la Nativité du Christ, comme on le voit au paragraphe quatrième. Déjà à cette époque, on célébrait à Antioche la fête de Noël le 25 décembre. Cet usage venait d'y être introduit depuis quelques années seulement, nous en ferons l'histoire dans l'avant-propos qui précède l'homélie sur le jour de Noël, homélie qui se trouve plus bas, au nombre des discours panégyriques. Chrysostome n'a pas terminé le panégyrique de saint Philogone. Laissant à l'évêque Flavien, qui devait ce jour-là parler au peuple, le soin d'en faire le principal éloge, il changea de sujet au milieu de son discours, pour exhorter le peuple à célébrer convenablement la fête de Noël : après avoir indiqué aux pécheurs quels devaient être leur repentir et leur pénitence, il cessa de parler. Philogone avait commencé par être avocat; il devint ensuite évêque d'Antioche l'an du Christ 320, à l'époque de la naissance de l'arianisme : Athanase en fait mention dans une lettre qu'il écrivit aux évêques d'Egypte et de Libye, et il le range parmi les hommes orthodoxes et apostoliques qui ont défendu par leurs écrits la foi catholique. Il fut le vingt-unième évêque d'Antioche; il eut pour prédécesseur Vital, et pour successeur Paulin, auquel succéda Eustache. Il sera question de celui-ci dans les observations subséquentes.

L'homélie sur le *Consubstantiel* contre les Anoméens fut prononcée, comme l'indique saint Chrysostome lui-même, *de Consubst.*, II, peu de jours après qu'il eut traité ce même sujet, à savoir, au commencement de l'an 387, et, autant qu'il nous est possible de le déterminer, le cinquième jour de janvier, jour où l'on donnait les jeux publics. Or en cette année 387, le cinq janvier était un dimanche.

Le jour suivant, afin de réfuter les Anoméens qui prenaient occasion de la demande des fils de Zébédée et de la réponse du Christ. «Il ne m'appartient pas de vous accorder la faveur d'être assis à ma droite, ou à ma gauche,» pour combattre la foi, il prononça l'homélie que, pour les raisons exposées tout à l'heure, nous avons mise la huitième.